



## NOTE AUX FAMILLES

### UTILISATION DES SERVICES PERISCOLAIRES Année scolaire 2026-2027

**A compter du mardi 1er septembre 2026**

**1 Restaurant scolaire** - (délibération N° 2021-03-29/19)

Repas enfant : 2,60 € (\*)

Repas enseignants et personnel communal : 5,20 €

**2 Garderies périscolaires** - (délibération du 22.05.2017)

2.00 € (\*) de l'heure (tout 1/4h commencé est facturé)

De 07h45 à 08h40 et 16h20 à 19h00 en maternelle

De 07h45 à 08h50 et 16h30 à 19h00 en élémentaire

Facturation mensuelle du service de garderie avec minimum de facturation de 5 €. Il est précisé aux parents que le goûter de la garderie du soir doit être apporté par les parents dans un sac différent de celui utilisé pour la journée d'école.

**3 Transport scolaire :**

Pour obtenir la carte de transport obligatoire, **vous devez inscrire votre enfant**

sur le site <https://scolaire17.transports.nouvelle-aquitaine.fr> à partir du 01.06.2026

Seuls les enfants titulaires d'une carte seront autorisés à monter dans le bus.



### Information

**La surveillance des jeux installés devant l'école élémentaire est sous la responsabilité des parents et sortis de l'enceinte de la garderie, aucune entrée ne sera acceptée.**

Responsable Périscolaire : 06.47.14.61.01

La garderie concernée :

MATERNELLE 05.46.75.43.49 ou ELEMENTAIRE 05.46.75.68.82

Accompagnatrice bus : 06 71 22 15 97

*(\*) Tarifs susceptibles d'être modifiés en cours d'année. Une note d'information sera alors transmise aux familles.*